

SOUTIEN AUX PROJETS D'INNOVATION PECHE ET AQUACULTURE

Quel est l'objectif :

La Région Normandie souhaite insuffler la culture de l'innovation dans les entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle souhaite poursuivre son soutien en faveur des filières pêche et cultures marines dans le cadre des objectifs suivants :

- mettre l'innovation au service d'une pêche responsable et d'une aquaculture durable ;
- favoriser le développement et l'intégration de l'innovation technique à bord des navires et des entreprises de pêche et d'aquaculture ;
- encourager les expérimentations afin de diminuer le coût de production, par exemple, celui du poste carburant des navires ou la mise au point de nouveaux engins de pêche.

La Région Normandie se donne les priorités d'intervention suivantes :

- encourager l'introduction de connaissances et d'innovations dans les entreprises du secteur pêche ou d'aquaculture en développant des techniques plus sélectives ou plus économes en énergie ;
- développer le transfert des savoirs et des résultats des recherches vers le monde des professionnels ;
- tester et valider les innovations dans les conditions particulières à chaque filière de pêche et d'aquaculture en vue de leur l'extension et de leur diffusion ;
- tester de nouvelles techniques de production en pisciculture, tout particulièrement des techniques visant le traitement des rejets et la réutilisation de l'eau ;
- mettre au point et étalonner des mini-stations d'analyses en vue de détecter la présence d'organochlorés et d'autres polluants dans les eaux à usage aquacole.

Qui sont les bénéficiaires :

- les entreprises normandes du secteur pêche et aquaculture ;
- les organismes de recherche publics ou privés qu'ils soient nationales ou internationaux ;
- les centres techniques publics ou privés ;
- les centres de formation ;
- les organisations représentatives de la production tant nationales que locales de la pêche, de l'aquaculture, de la commercialisation et de la transformation des produits de la mer ;
- les associations dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Caractéristiques de l'aide :

Type d'aide du dispositif : Subvention

Autres modalités : seuil / plafond

- **Un plancher de 1 000 €** d'aides publiques est appliqué par projet, sauf exception dûment justifiée. ;
- **L'aide de la Région est plafonnée à 30 000 €** par partenaire.

Contacts

Isabelle DUPONT MORRAL
Pêche Aquaculture
02.31.06.96.98
isabelle.dupontmorrall@normandie.fr

- [APPEL A CANDIDATURES 2021 CHEQUES CONSEILS PECHE ET AQUACULTURE](#)
 - [Stage créateur d'entreprise en espace test ressources marines](#)
 - [Contrat de parrainage peche et aquaculture](#)
 - [AQUAMARBOOSTER](#)
 - [Soutien au transfert de connaissances information diffusion](#)
 - [Soutien aux projets d'innovation peche et aquaculture](#)
 - [CHEQUES CONSEILS PECHE ET AQUACULTURE](#)
 - [Aides aux investissements à bord des navires pour la prévention des risques et la sécurité des pêcheurs](#)
 - [Aide à la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture](#)
 - [Aide aux investissements à bord des navires en soutien à la valeur ajoutée, à la qualité des produits et l'utilisation des captures non désirées](#)
 - [Aide à la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture](#)
 - [Aide aux investissements à bord des navires en faveur de l'efficacité énergétique et de l'atténuation du changement climatique](#)
-